

au volant, il tue deux s en «faisant le malin»

(JU) Un
est jugé
nt qui a
en 2014.
de prison.

«Les jeunes ont une appréciation différente des risques. Mon client pensait avoir la situation en main. Il vivra toujours avec cette culpabilité»

Me André Gossin Avocat de l'automobiliste accusé de meurtres par dol éventuel.

une accumu-
ises idées. Le
2014, un jeune
ans a pris le
Porrentruy,
d'ébriété. A
avec lui, cinq

morts et toute une région bou-
leversée.

Hier, l'automobiliste faisait face à ses juges. Il devait répondre de meurtres par dol éventuel et risque 8 ans de prison ferme. «Je suis vraiment désolé, a-t-il déclaré entre deux sanglots. Je n'arrive pas à comprendre ce qu'il y avait dans ma tête ce soir-là.»

De son côté, le Ministère public s'est montré ferme avec le jeune inconscient. «Il voulait faire le malin, montrer sa supériorité, a noté la procureure

Frédérique Comte. Les passagers ont exprimé leur colère, leur peur et leur angoisse. Il les a terrorisés.» En outre, il a refusé de céder le volant.

Selon la défense, il ne s'agit au contraire pas de meurtres par dol éventuel, mais d'homicides par négligence. Me André Gossin a plaidé pour une peine avec sursis: «Mon client n'est pas un trompe-la-mort. Il n'avait pas conscience de cette issue fatale.»

Pour la maman d'une victime, venue témoigner, le



La sortie de route a eu lieu dans la descente de ce col. -DR

deuil paraît insurmontable. «Je suis en colère, a-t-elle soufflé. Depuis le 25 avril 2014, je suis survivante.» Verdict ce matin. -ATS

20 secondes

Coup de pouce écolo

VAUD L'Etat augmente ses subventions pour les rénovations et l'amélioration énergétique des bâtiments. Il octroie des montants supplémentaires pour le remplacement des fenêtres, l'amélioration de l'isolation et le remplacement des chauffages électriques.

Islam pas menacé

VAUD Le Grand Conseil a classé hier une pétition des Démocrates suisses s'opposant à la reconnaissance de l'islam en tant que communauté religieuse d'intérêt public. La raison: aucune demande formelle dans ce sens n'a été déposée à ce jour.

Planning à repenser

VAUD Les députés veulent réfléchir au mode de fonctionnement du Grand Conseil, notamment au rythme des séances qui ont lieu tous les mardis. Depuis le début de l'année, deux d'entre elles ont été annulées, faute de décrets ou de lois à soumettre aux élus.

Réforme en votation

VALAIS Le Grand Conseil se prononçait hier sur la création d'un conseil de la magistrature. Les députés PDC haut-valaisans s'y sont opposés, jugeant un tel organe inutile et trop onéreux. Le peuple aura le dernier mot sur cette modification de la justice cantonale.



Illusion: l'Etat ra à la caisse

ibunal fédé-
ment admis
commune.
condamnée
ntonal (TC) à
es coûts d'as-
site de Coop
photo). Jus-
avait obligé
es à déchar-
sur la par-
aler dans le

recensement des sites pollués. Lors de la construction du complexe, en 1999, des métaux lourds et d'autres éléments avaient été détectés. Pour le TF, la participation communale devrait correspondre au moins aux deux tiers des 245 000 fr. de frais, mais le reste sera assumé par le canton. Le TC devra rendre une décision conforme à ce verdict. -ATS

Le bois sorties du lac

aturelle des
poutsée par
redi dernier.
t tonnes de
ies de plas-
es des rose-
4heures.ch.

L'opération sera reconduite samedi prochain. Grâce à ce nettoyage annuel, les zones humides de la réserve ont doublé de surface entre 2001 et 2013. Ces lieux sont très prisés des oiseaux migrateurs.

Se taire pour ne pas être renvoyée

Les femmes étrangères victimes de violence conjugale ne sont pas sûres d'obtenir un permis de séjour si elles quittent leur conjoint. Certaines préfèrent se taire plutôt que risquer un renvoi, a

déploré hier l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers. Bien que la loi prévoit le renouvellement du permis dans de tels cas, de nombreux obstacles persisteraient dans la pratique.

Le petit lynx de Vallorbe est mort sur la route

VAUD Le prédateur âgé de 5 ou 6 mois repéré à Vallorbe en novembre n'a malheureusement pas survécu. Privé de sa mère, il était incapable de se nourrir seul et se servait dans les gamelles des chats. Les espoirs de l'attraper pour le

confier à un parc pour jeunes lynx orphelins s'étaient révélés vains. Selon «24 heures», sa dépouille a été retrouvée près de la semi-autoroute A9b. Les services de la faune estiment à 99% la probabilité qu'il s'agisse bien de lui.



Le félin avait été repéré sur une terrasse du Nord vaudois, en novembre dernier. -DR
Retrouvez les photos du jeune prédateur sur notre site.